

Textile : MFT revendique du fil tiré à 60 % de fibres recyclées

Après des essais réalisés avec le démonstrateur du Centre Européen des textiles innovants de Tourcoing, la PME nordiste a industrialisé le procédé de recyclage de vieux vêtements. Elle multiplie les essais et les commandes.



La fibre recyclée est plus courte, elle doit être mélangée à de la fibre vierge pour ne pas être trop cassante. (MFT)

Par [Nicole Buyse](#)

Publié le 11 avr. 2022

A l'entrée de l'atelier de la Manufacture Française de Textile, située à Viesly, près de Cambrai, une énorme balle de Tee-shirts bleu marine, neufs mais déclarés invendables par leur marque, attend entre un stock de jeans usagés et un grand bac de chutes de découpe de jersey. Ces déchets textiles passeront dans le bâtiment contigu sur la ligne d'effilochage que Manufacture Française de Textile (MFT) a mis en place l'été dernier. Une coupeuse rotative va les réduire, par couleur, en petits morceaux qui passeront ensuite dans cinq modules successifs d'effilochage, équipés de cylindre à pointe, pour les remettre à l'état de fibre brute, à la différence près qu'elle est plus courte. Il faudra donc la mélanger à de la fibre vierge.

Dans un autre atelier le mélange sera cardé (nettoyé des matières) et homogénéisé pour faire un ruban. Celui-ci sera ensuite transformé en fil chez Textile des Dunes (TDD) à Steenvoorde près d'Hazebrouck. TDD (20 salariés), détenue par la famille Groebli, actionnaire de référence de MFT,

est mieux équipée pour traiter du coton issu d'effilochage qui casse facilement. Ce fil reviendra ensuite à Viesly pour y être tricoté. « Nous sommes actuellement les seuls à produire un fil contenant autant de fibres recyclées, à hauteur de 60 % », se réjouit Olivier Maroilles, président de MFT.

Cinq commandes en cours

La PME dispose de sa propre ligne d'une capacité de deux tonnes par jour. Elle a récemment fait sa quatrième livraison de ce tissu de coton à la marque de vêtement pour enfant [Okaidi](#). Elle répond actuellement à cinq autres commandes similaires pour de grandes marques françaises et a beaucoup d'essais en cours. « L'un de ces essais, s'il est concluant, peut déboucher sur une commande de 200 tonnes à l'année », se réjouit Simon Chatelain, directeur général de MFT qui voit frémir là un vrai mouvement en faveur de la fibre recyclée.

La loi Antigaspillage (Agec) qui interdit depuis le début de l'année de détruire les invendus y est sans doute pour quelque chose tout comme la collecte des vêtements usagés, qu'ont démarrée beaucoup d'enseignes [pour être plus vertueuse](#). C'est en effet très éco responsable car pour produire un kilo de coton vierge il faut 9.000 litres d'eau. « Utiliser une partie en fibre recyclée plutôt que la totalité en fibre vierge pour faire du tissu c'est autant d'eau économisée », commente Simon Chatelain.

Utiliser une partie en fibre recyclée plutôt que la totalité en fibre vierge pour faire du tissu c'est autant d'eau économisée

Simon Chatelain, directeur général de MFT

Si ces marchés continuent à progresser, MFT envisage de doubler sa capacité d'effilochage et surtout d'avoir deux lignes de filature dédiées à Viesly afin de pouvoir tout faire sur place. Des investissements conséquents de plusieurs millions d'euros.

Actuellement avec 21 lignes de filature classique de fibre vierge, la PME dont le chiffre d'affaires est tombé de dix à 3,7 millions d'euros entre 2019 et 2021 en raison de la crise sanitaire avait produit 2.500 tonnes de fils en 2019, avec 77 salariés. Elle vend un tiers aux bonnetiers européens et tisse elle-même le reste vendu majoritairement aux grandes centrales d'achat d'enseignes textiles françaises.